



Affichage de cours | Hiver 2026 (Annuel) | Tardif (4e période) Automne 2025

Chargé(e) de cours | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2025-11-27 Date limite dépôt candidature : 25-12-03
Dates affichages tardifs : 2025-06-21 2025-07-12 2025-10-20

AUTORISÉ										
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
IDV6031 A	Évaluation en orientation et mobilité	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de maîtrise en sciences de la vision, option intervention en déficience visuelle avec la certification CLVT (Certified Low Vision Therapist) ou de doctorat en optométrie (OD) avec un permis de l'ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 2. Avoir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine.	8 heures	1	2026-01-07 au 2026-02-27 Lun: 13:30 à 15:29 2026-03-09 au 2026-04-03 Lun: 13:30 à 15:29 2026-04-13 au 2026-04-24 Lun: 13:30 à 15:29	Campus Montréal	En personne	Cours donné en anglais. Horaire à déterminer avec le responsable du cours.	
IDV6031 A	Évaluation en orientation et mobilité	EQE-OD	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (OD) avec un permis de l'ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 2. Avoir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine.	8 heures	1	2026-01-07 au 2026-02-27 Lun: 13:30 à 15:29 2026-03-09 au 2026-04-03 Lun: 13:30 à 15:29 2026-04-13 au 2026-04-24 Lun: 13:30 à 15:29	Campus Montréal	En personne	Cours donné en anglais. Horaire à déterminer avec le responsable du cours.	



Affichage de cours | Hiver 2026 (Annuel) | Tardif (4e période) Automne 2025

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2025-11-27 Date limite dépôt candidature : 25-12-03
Dates affichages tardifs : 2025-06-21 2025-07-12 2025-10-20

AUTORISÉ										
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5752 A106	Stage en optométrie de 1re ligne 5.2	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : a) Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. b) Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). d) Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	45 heures	1	2026-01-19 au 2026-04-27 Lun: 09:00 à 12:00 2026-01-19 au 2026-04-27 : 13:30 à 16:30	Campus Montréal	En personne	Clinique générale Lundi AM-PM	